

5 ESKY

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000€
Siège social : 5 rue de la Balance
31000 TOULOUSE
RCS Toulouse B 485 239 529 – 2005 B 3346

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 18 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 18 juin,

À 17 heures,

Les associés de la société civile se sont réunis 5 rue de la Balance à Toulouse, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- La société 2IMA, propriétaire de 3500 parts, ci 3500 parts, représentée par Monsieur ABITBOL, directeur général.
- La société CLO JO, propriétaire de 1667 parts, ci 1667 parts, représentée par Monsieur Abitbol, par procuration de pouvoir.
- La société CLEMENT HOCHÉ, propriétaire de 1667 parts, ci 1667 parts, représentée par Monsieur Abitbol, par procuration de pouvoir.
- La société AREAL, propriétaire de 1666 parts, ci 1666 parts, représentée par Monsieur Abitbol, par procuration de pouvoir.
- M. Lafitte Mathieu, propriétaire de 1500 parts, ci 1500 parts, représentée par Monsieur Abitbol, par procuration de pouvoir.

Total des parts des associés présents ou représentés : 10 000 parts sur les 10 000 parts composant le capital social.

Monsieur Raphaël ABITBOL préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 10 000 parts sociales, soit plus de la moitié des parts composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Les pouvoirs des associés représentés ;
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la Société au cours de l'exercice ;

- Les comptes annuels : bilan, comptes de résultat et annexe ;
- Le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce.
- Les projets de texte de résolutions

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport sur l'activité de la société, les comptes annuels, et le texte des résolutions ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 402 697euros.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 402 697 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 402 697 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Distribution de dividendes : 402 697 euros

Il est également décidé de prélever la somme de 97 303 euros sur le compte « Report à Nouveau » afin de le distribuer aux associés à titre de dividendes.

Ainsi, le montant total des dividendes distribués s'élève à la somme de 500 000 euros (Cinq cent mille euros), soit 50,00 euros par part sociale (cinquante euros).

Après distribution, les capitaux propres de la société s'élèveront à 2 037 557.77 euros.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2O de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Les associés personnes physiques sont en outre informés qu'ils peuvent, en fonction de leur revenu fiscal de référence, être assujettis à un prélèvement à la source de 12.8% sur les dividendes distribués, à titre d'acompte sur l'impôt sur le revenu qui sera dû.

Les mêmes associés sont également informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France, qu'ils soient soumis au prélèvement libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Les dividendes distribués sont versés aux comptes courants d'associés. Le remboursement des comptes courants d'associés aux associés sera effectué exclusivement sur décision des gérants.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants ont été versés sur l'exercice précédent :

- Exercice 2024 : 625 000 euros
- Exercice 2023 : 0 euros
- Exercice 2022 : 0 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5, al. 1 et 2 du Code de commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

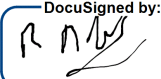
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

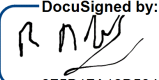
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les mandataires des associés représentés.

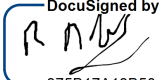
SAS 2IMA

DocuSigned by:

375B17A13B50488...

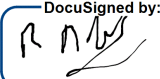
Société AREAL

DocuSigned by:

375B17A13B50488...

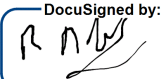
Société CLOJO

DocuSigned by:

375B17A13B50488...

Société CLEMENT HOCHÉ

DocuSigned by:

375B17A13B50488...

Mathieu LAFITTE

DocuSigned by:

375B17A13B50488...

FIDEXIOM

Expertise comptable - Audit - Conseil

5 ESKY - Comptes annuels au 31/12/2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

5 ESKY

5 RUE DE LA BALANCE
31000 TOULOUSE

SIREN : 485.239.529

Statut juridique : SARL

45, avenue Charles-de-Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Tél. 01.46.37.05.00 – mail : m.abitbol@fidezium.com

Siret : 791 009 335 00039

Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé — Actif	11
Bilan détaillé — Passif	13
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	17
SIG détaillés	18
Annexes	20
Préambule	21
Principes et méthodes comptables	22
Postes du bilan et du compte de résultat	24
Liasse fiscale	28

Attestation

FIDEXIOM

Attestation sans réserve

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 5 ESKY relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 952 189,09 €
- Chiffre d'affaires : 813 686,11 €
- Résultat net comptable : 402 697,36 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NEUILLY-SUR-SEINE le 14/02/2025.

FIDEXIOM
Expertise Comptable - Audit - Conseil
45, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel. : 01 46 87 15 00

Michaël Abitbol,
Expert-Comptable inscrit à l'Ordre de la région Paris - Ile de France

Bilan

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	780 000,00	780 000,00		780 000,00
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				-780 000,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	552 605,98		552 605,98	552 605,98
	Constructions	4 789 052,15	2 917 645,25	1 871 406,90	2 054 494,13
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		6 121 658,13	3 697 645,25	2 424 012,88	2 607 100,11
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	1 243,94		1 243,94	137 728,27
	Autres créances	1 396,03		1 396,03	8 441,71
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	391 544,01		391 544,01	184 025,15
	DISPONIBILITÉS	133 992,23		133 992,23	350 597,97
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		528 176,21		528 176,21	680 793,10
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		6 649 834,34	3 697 645,25	2 952 189,09	3 287 893,21

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	10 000,00	10 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 124 860,34	2 381 180,03
	Résultat de l'exercice	402 697,36	368 680,31
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 537 557,70	2 759 860,34
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	365 247,65	263 543,53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 494,58	34 849,38
	Dettes fiscales et sociales	39 889,16	44 702,50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		184 937,46
	TOTAL DETTES (III)	414 631,39	528 032,87
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 952 189,09	3 287 893,21

Compte de résultat

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	813 686,11	739 312,06
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	813 686,11	739 312,06
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		46 969,11
	Autres produits	1,88	2,22
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	813 687,99	786 283,39
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	38 909,57	46 895,89
	Impôts, taxes, et versements assimilés	49 892,00	47 160,00
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	183 087,23	187 985,39
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	1,72	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	271 890,52	282 041,28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		541 797,47	504 242,11
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		4 500,35
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 245,61	1 831,93
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	10 245,61	6 332,28
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	15 115,14	18 977,71
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	15 115,14	18 977,71
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-4 869,53	-12 645,43

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		536 927,94	491 596,68
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	2,42	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2,42	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		22,37
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		22,37
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		2,42	-22,37
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		134 233,00	122 894,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		823 936,02	792 615,67
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		421 238,66	423 935,36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		402 697,36	368 680,31

Détails des comptes

Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PRO...		780 000,00	-780 000,00	-100%
Indemnités evictions	780 000,00	780 000,00		
Amortissement indemnités evictions	780 000,00		780 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	552 605,98	552 605,98		
Terrains	162 126,82	162 126,82		
Terrains nus	62 256,66	62 256,66		
Terrains aménagés	107 388,90	107 388,90		
Sous-sols et sur-sols	220 833,60	220 833,60		
CONSTRUCTIONS	1 871 406,90	2 054 494,13	-183 087,23	-9%
Constructions	1 469 827,64	1 469 827,64		
Façade 12 place esquirol	164 923,68	164 923,68		
Agencement 12 place esquirol	252 651,36	252 651,36		
Bâtiments	133 606,92	133 606,92		
Façade 5 impasse saint geraud	62 256,66	62 256,66		
Agencement 5 impasse saint geraud	62 256,67	62 256,67		
Gros oeuvre 10 place esquirol	592 506,54	592 506,54		
Façade 10 place esquirol	119 158,57	119 158,57		
Agencement 10 place esquirol	337 591,82	337 591,82		
Gros oeuvre 4 place esquirol	1 029 538,81	1 029 538,81		
Façade 4 place esquirol	232 911,41	232 911,41		
Agencement 4 place esquirol	331 822,07	331 822,07		
Constructions	846 480,81	783 827,88	62 652,93	+8%
Facade 12 esquirol - amortissements sur façade 12...	132 498,30		132 498,30	
Alimentation eau froide - amortissements sur agen...	217 937,07		217 937,07	
Amortissement façade 12 place esquirol		124 391,96	-124 391,96	-100%
Amortissement agencement 12 place esquirol		207 216,48	-207 216,48	-100%
Amortissement gros oeuvre 5 impasse saint geraud		51 505,74	-51 505,74	-100%
Amortissement façade 5 impasse saint geraud		46 692,45	-46 692,45	-100%
Amortissement agencement 5 impasse saint geraud		46 692,45	-46 692,45	-100%
Amortissement gros oeuvre 10 place esquirol		297 288,01	-297 288,01	-100%
Amortissement façade 10 place esquirol		87 922,37	-87 922,37	-100%
Amortissement agencement 10 place esquirol		293 367,10	-293 367,10	-100%
Amortissement gros oeuvre 4 place esquirol		373 829,29	-373 829,29	-100%
Amortissement façade 4 place esquirol	55 073,25	173 659,29	-118 586,04	-69%
Facade 5 imp. st geraud - amortissements sur façade...	49 805,32		49 805,32	
Agencement 5 imp. st geraud - amortissements su...	49 805,32		49 805,32	
Amortissement agencement 4 place esquirol		248 165,00	-248 165,00	-100%
Alimentation eau froide - amortissements sur gros ...	321 301,12		321 301,12	
Travaux de toiture - amortissements sur façade 10 ...	93 847,06		93 847,06	
Agencement 10 pl. esquirol - amortissements sur ag...	301 659,04		301 659,04	

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Démolition cheminées immeuble 4 - amortissement...	400 405,82		400 405,82	
Facade 4, place esquiroi - amortissements sur façade...	185 304,86		185 304,86	
Agencement 4 pl. esquiroi - amortissements sur agencement...	263 527,28		263 527,28	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	2 424 012,88	2 607 100,11	-183 087,23	-8%
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	1 243,94	137 728,27	-136 484,33	-100%
Clients	1 243,94	137 728,27	-136 484,33	-100%
AUTRES CRÉANCES	1 396,03	8 441,71	-7 045,68	-84%
Etat - impôts sur les bénéfices		2 998,00	-2 998,00	-100%
Tva déductible sur encaissements	1 396,03		1 396,03	
Tva sur autres biens et services 20% avec coefficient		5 443,71	-5 443,71	-100%
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
AUTRES TITRES	391 544,01	184 025,15	207 518,86	+113%
Autres titres conférant un droit de propriété	391 544,01	184 025,15	207 518,86	+113%
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	133 992,23	350 597,97	-216 605,74	-62%
Société générale - sarl 5 esky	130 672,57	350 005,06	-219 332,49	-63%
Intérêts courus à recevoir	3 319,66	592,91	2 726,75	+460%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	528 176,21	680 793,10	-152 616,89	-23%
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV...)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 952 189,09	3 287 893,21	-335 704,12	-11%

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL	10 000,00	10 000,00		
Capital souscrit - appelé, versé	10 000,00	10 000,00		
REPORT À NOUVEAU				
REPORT À NOUVEAU	2 124 860,34	2 381 180,03	-256 319,69	-11%
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	2 124 860,34	2 381 180,03	-256 319,69	-11%
Résultat de l'exercice				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	402 697,36	368 680,31	34 017,05	+10%
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 537 557,70	2 759 860,34	-222 302,64	-9%
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	365 247,65	263 543,53	101 704,12	+39%
Dg bouleau/chasqueira/vanthika				
Dg jydé editions / charon remy	778,00	778,00		
Dg boucher / pipet / bonnot - guillamet	486,66	1 460,00	-973,34	-67%
Dépôt de garantie monoprix	80 900,76	80 900,76		
Dépôt de garantie bouygues	31 503,18	31 503,18		
Intérêts c/c clo jo		2 925,01	-2 925,01	-100%
Intérêts c/c areal		2 879,36	-2 879,36	-100%
Intérêts mathieu laffite		2 601,54	-2 601,54	-100%
Intérêts c/c toulon hoche		2 869,95	-2 869,95	-100%
Compte courant toulon	44 175,80	16 198,35	27 977,45	+173%
Compte courant clo jo	44 175,50	17 186,99	26 988,51	+158%
Compte courant areal	44 148,91	16 388,55	27 760,36	+170%
Compte courant mathieu	11 625,00	34 935,62	-23 310,62	-67%
Intérêts courus compte courant 2ima	5 874,24	6 586,90	-712,66	-11%
Intérêts courus toulon	2 610,83		2 610,83	
Intérêts c/c clo jo	2 642,63		2 642,63	
Intérêts c/c aris	2 615,70		2 615,70	
Intérêts mathieu laffite	960,22		960,22	
Compte courant 2ima	92 750,22	46 329,32	46 420,90	+101%
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	9 494,58	34 849,38	-25 354,80	-73%
Fournisseurs	9 494,58	34 849,38	-25 354,80	-73%
DETTES FISCALES ET SOCIALES	39 889,16	44 702,50	-4 813,34	-11%
Etat - impôts sur les bénéfices	11 339,00		11 339,00	
Tva à décaisser		21 882,00	-21 882,00	-100%
Tva collectée à 20%		21 705,55	-21 705,55	-100%
Tva collectée sur encaissements	26,64		26,64	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	28 523,52	1 114,95	27 408,57	+2459%
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		184 937,46	-184 937,46	-100%
Produits constatés d'avance		184 937,46	-184 937,46	-100%
TOTAL DETTES (III)	414 631,39	528 032,87	-113 401,48	-22%
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	2 952 189,09	3 287 893,21	-335 704,12	-11%

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	813 686,11	739 312,06	74 374,05	+11%
Loyers - rcbt bouygues	111 666,67	122 009,57	-10 342,90	-9%
Loyer jydé editions / charon rémy		9 346,08	-9 346,08	-100%
Loyers - monop	323 603,04	303 569,64	20 033,40	+7%
Loyers - mc donalds	303 211,64	286 560,65	16 650,99	+6%
Loyer boucher / pipet / bonnot	18 477,65	17 826,12	651,53	+4%
Loyer charon rémy	9 672,60		9 672,60	
Refacturations de charges sans tva	960,00		960,00	
Refacturations de charges avec tva	46 094,51		46 094,51	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	813 686,11	739 312,06	74 374,05	+11%
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, T...		46 969,11	-46 969,11	-100%
Transferts de charges d'exploitation		1 176,89	-1 176,89	-100%
Refacturations de charges avec tva		45 792,22	-45 792,22	-100%
AUTRES PRODUITS	1,88	2,22	-0,34	-16%
Produits divers de gestion courante	1,88	2,22	-0,34	-16%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	813 687,99	786 283,39	27 404,60	+4%
CHARGES D'EXPLOITATION				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	38 909,57	46 895,89	-7 986,32	-18%
Fournitures non stockées - electricité	236,20	256,04	-19,84	-8%
Fournitures non stockées - eau	-2 347,16	2 569,10	-4 916,26	-192%
Entretien et réparations	1 607,66	4 370,36	-2 762,70	-64%
Axa trc	2 491,51	2 528,55	-37,04	-2%
Divers	80,60		80,60	
Honoraires groupe fae	34 127,25	34 607,04	-479,79	-2%
Honoraires comptables	2 200,78	2 199,57	1,21	+1%
Frais d'actes et de contentieux	300,92	161,17	139,75	+87%
Services bancaires et assimilés	211,81	204,06	7,75	+4%
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	49 892,00	47 160,00	2 732,00	+6%
Contribution economique territoriale	3 211,00	3 144,00	67,00	+3%
Taxes foncières	45 262,00	44 016,00	1 246,00	+3%
Taxes diverses	1 419,00		1 419,00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVIS...	183 087,23	187 985,39	-4 898,16	-3%
Immobilisations incorporelles		749,39	-749,39	-100%
Immobilisations corporelles	183 087,23	187 236,00	-4 148,77	-3%
AUTRES CHARGES	1,72		1,72	
Charges diverses de gestion courante	1,72		1,72	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	271 890,52	282 041,28	-10 150,76	-4%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	541 797,47	504 242,11	37 555,36	+8%
PRODUITS FINANCIERS				
DE PARTICIPATIONS		4 500,35	-4 500,35	-100%
Intérêts sur compte à terme		4 500,35	-4 500,35	-100%
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	10 245,61	1 831,93	8 413,68	+460%
Autres produits financiers	10 245,61	1 831,93	8 413,68	+460%

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	10 245,61	6 332,28	3 913,33	+62%
CHARGES FINAN.				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	15 115,14	18 977,71	-3 862,57	-21%
Intérêts des comptes courants et des dépôts crédi...	15 115,14	18 977,71	-3 862,57	-21%
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	15 115,14	18 977,71	-3 862,57	-21%
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 869,53	-12 645,43	7 775,90	+62%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	536 927,94	491 596,68	45 331,26	+10%
PRODUITS EXCEPTION.				
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	2,42		2,42	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2,42		2,42	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2,42		2,42	
SUR OPÉRATIONS DE GESTION		22,37	-22,37	-100%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22,37	-22,37	-100%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		22,37	-22,37	-100%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2,42	-22,37	24,79	+111%
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	134 233,00	122 894,00	11 339,00	+10%
Impôts sur les bénéfices	134 233,00	122 894,00	11 339,00	+10%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	823 936,02	792 615,67	31 320,35	+4%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	421 238,66	423 935,36	-2 696,70	-1%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	402 697,36	368 680,31	34 017,05	+10%

Dossier de gestion

SIG détaillés

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	CA (%)	Solde net (€)	CA (%)	En valeur (€)	Rel. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	813 686	100	739 312	100	74 374	10
MARGE COMMERCIALE						
+ PRODUCTION VENDUE	813 686	100	739 312	100	74 374	10
706010000 - LOYERS - RCBT BOU...	111 667	14	122 010	17	-10 343	-8
706011000 - LOYER JYDÉ EDITIO...			9 346	1	-9 346	-100
706030000 - LOYERS - MONOP	323 603	40	303 570	41	20 033	7
706040000 - LOYERS - MC DONA...	303 212	37	286 561	39	16 651	6
706120000 - LOYER BOUCHER / P...	18 478	2	17 826	2	652	4
706130000 - LOYER CHARON RÉM...	9 673	1			9 673	
708400000 - REFACTURATIONS D...	960				960	
708410000 - REFACTURATIONS D...	46 095	6			46 095	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	813 686	100	739 312	100	74 374	10
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	813 686	100	739 312	100	74 374	10
MARGE TOTALE	813 686	100	739 312	100	74 374	10
- AUTRES ACHATS	2 111		-2 825		4 936	175
606110000 - FOURNITURES NON...	236		256		-20	-8
606120000 - FOURNITURES NON...	-2 347		2 569		-4 916	-191
- CHARGES EXTERNES	-41 021	-5	-44 071	-6	3 050	7
615000000 - ENTRETIEN ET RÉPA...	1 608		4 370	1	-2 763	-63
616101000 - AXA TRC	2 492		2 529		-37	-1
618000000 - DIVERS	81				81	
622620000 - HONORAIRES GROU...	34 127	4	34 607	5	-480	-1
622630000 - HONORAIRES COMP...	2 201		2 200		1	
622700000 - FRAIS D'ACTES ET D...	301		161		140	87
627000000 - SERVICES BANCAIRE...	212		204		8	4
VALEUR AJOUTÉE	774 777	95	692 416	94	82 360	12
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS AS...	-49 892	-6	-47 160	-6	-2 732	-6
635110000 - CONTRIBUTION ECO...	3 211		3 144		67	2
635120000 - TAXES FONCIÈRES	45 262	6	44 016	6	1 246	3
637800000 - TAXES DIVERSES	1 419				1 419	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	724 885	89	645 256	87	79 628	12
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COU...	2		2			
758000000 - PRODUITS DIVERS D...	2		2			
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSF...			46 969	6	-46 969	-100
791000000 - TRANSFERTS DE CH...			1 177		-1 177	-100
791100000 - REFACTURATIONS D...			45 792	6	-45 792	-100
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PR...	-183 087	-23	-187 985	-25	4 898	3
681110000 - IMMOBILISATIONS I...			749		-749	-100
681120000 - IMMOBILISATIONS C...	183 087	23	187 236	25	-4 149	-2
- AUTRES CHARGES DE GESTION COU...	-2				-2	
658000000 - CHARGES DIVERSES...	2				2	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	541 797	67	504 242	68	37 555	7
+ PRODUITS FINANCIERS	10 246	1	6 332	1	3 913	62
761200000 - INTÉRÊTS SUR COM...			4 500	1	-4 500	-100

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	CA (%)	Solde net (€)	CA (%)	En valeur (€)	Rel. (%)
768000000 - AUTRES PRODUITS F...	10 246	1	1 832		8 414	459
- CHARGES FINANCIÈRES	-15 115	-2	-18 978	-3	3 863	20
661500000 - INTÉRÊTS DES COM...	15 115	2	18 978	3	-3 863	-20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	536 928	66	491 597	66	45 331	9
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	2				2	
771000000 - PRODUITS EXCEPTIO...	2				2	
- CHARGES EXCEPTIONNELLES			-22		22	98
671000000 - CHARGES EXCEPTIO...			22		-22	-98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2		-22		25	112
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-134 233	-17	-122 894	-17	-11 339	-9
695000000 - IMPÔTS SUR LES BÉ...	134 233	16	122 894	17	11 339	9
RÉSULTAT NET	402 697	49	368 680	50	34 017	9

Annexes

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12 mois**. L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 952 189,09 €**. Le résultat net comptable est un bénéfice de **402 697,36 €**. Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de déve...				
Autres immobilisations incorpore...	780 000			780 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	552 606			552 606
Constructions	4 789 052			4 789 052
Installations techniques, matérie...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en c...				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de déve...				
Fonds commercial				
Autres	780 000			780 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 734 558	183 087		2 917 645
Installations techniques, matérie...				
Autres				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des part...				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	1 244	1 244		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. s...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	1 396	1 396		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL	2 640	2 640		
Prêts accordés en cours d'exerc...				
Rembours. obtenus en cours d'e...				
Prêts et avances consentis aux ...				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	10 000	1
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	10 000	1

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	10 000				10 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	2 381 180			- 256 320	2 124 860
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	402 697	402 697		- 402 697	402 697
TOTAL	2 793 877	402 697		- 659 017	2 537 558

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établisse...				
Emprunts et dettes financières d...	113 669	113 669		
Fournisseurs et comptes rattach...	9 495	9 495		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. s...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	11 339	11 339		
TVA	27	27		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 524	28 524		
Dettes sur immobilisations et co...				
Groupe et associés	251 579	251 579		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	414 631	414 631		
Emprunts souscrits en cours d'e...				
Emprunts remboursés en cours ...				
Montant des emprunts et dettes...	12 585			

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 5 ESKY - SIREN : 485239529												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐				
								Exercice N clos le 31/12/2024				
								Net				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0			0
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0					
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	780 000	AG	780 000	0					
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0					
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0					
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	552 606	AO	0	552 606					
		Constructions	AP	4 789 052	AQ	2 917 645	1 871 407					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0					
		Autres immos corporelles	AT	0	AU	0	0					
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0					
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0					
		Autres participations	CU	0	CV	0	0					
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0					
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0					
		Prêts	BF	0	BG	0	0					
		Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0					
	Total (II)			BJ	6 121 658	BK	3 697 645	2 424 013				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0					
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0					
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0					
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0					
		Marchandises	BT	0	BU	0	0					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0					
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 244	BY	0	1 244					
		Autres créances (3)	BZ	1 396	CA	0	1 396					
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0					
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	391 544	CE	0	391 544					
		Disponibilités	CF	133 992	CG	0	133 992					
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0						
	Total (III)	CJ	528 176	CK	0	528 176						
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW	0			0						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0			0						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0			0						
Total général (I à VI)			CO	6 649 834	1A	3 697 645	2 952 189					
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0			
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks		0	créances		0				

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				5 ESKY - SIREN : 485239529		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				10 000	)	DA 10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	0	) DC 0
	Réserve légale (3)						DD 0
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	0	) DF 0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	0	) DG 0
	Report à nouveau						DH 2 124 860
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 402 697
	Subventions d'investissement						DJ 0
	Provisions réglementées						DK 0
	TOTAL (I)						DL 2 537 558
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM 0
	Avances conditionnées						DN 0
	TOTAL (II)						DO 0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 0
	Provisions pour charges						DQ 0
	TOTAL (III)						DR 0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS 0
	Autres emprunts obligataires						DT 0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	0	) DV 365 248
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW 0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 9 495
	Dettes fiscales et sociales						DY 39 889
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ 0
	Autres dettes						EA 0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB 0
	TOTAL (IV)						EC 414 631
Ecart de conversion passif						ED 0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 2 952 189	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B 0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C 0
			- Écart de réévaluation libre				1D 0
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E 0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF 0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG 414 631	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH 0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY - SIREN : 485239529							Néant ☐		
							Exercice N		
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	813 686	FH	0	FI	813 686	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	813 686	FK	0	FL	813 686	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	
	Autres produits (1) (11)						FQ	2	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	813 688
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	38 910	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	49 892	
	Salaires et traitements						FY	0	
	Charges sociales (10)						FZ	0	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS	0	GA	183 087	
			- dotations aux provisions				GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0
	Autres charges (12)						GE	2	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	271 891
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	541 797	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)				GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)				GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	10 246	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	10 246	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 115	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	15 115	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-4 870	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	536 928	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY - SIREN : 485239529				Néant ☐			
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					2		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)					134 233		
Total des produits (I + III + V + VII)					823 936		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)					421 239		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)					402 697		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
(9) Dont transferts de charges				A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	A2		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
facultatIVES		A6	obligatoires			A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8	
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Prorata de TVA					2		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>5 ESKY</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	780 000	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains									KG	552 606	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9	0	KJ	4 789 052	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	0	KW	0	KX	0			
		Matériel de transport								KY	0	KZ	0	LA	0			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	0	LC	0	LD	0			
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0			
	Immobilisations corporelles en cours									LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes									LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III									LN	5 341 658	LO	0	LP	0			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations									8U	0	8V	0	8W	0			
	Autres titres immobilisés									1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	0	1U	0	1V	0			
	TOTAL IV									LQ	0	LR	0	LS	0			
Total général (I + II + III + IV)										ØG	6 121 658	ØH	0	ØJ	0			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
										Par virement de poste à poste						Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	780 000	1X	0
CORPORELLES	Terrains									IP	0	LX	0	LY	552 606	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	4 789 052	MC	0	
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	0	MO	0	
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	0	MU	0	
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours									MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes									NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III									IY	0	NG	0	NH	5 341 658	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations									IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés									I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières									I2	0	2E	0	2F	0	2G	0	
	TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	0	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	6 121 658	ØM	0	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE	780 000	PF		PG		PH	780 000		
TOTAL I						RK	780 000	RM		RN		RO	780 000		
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM	2 734 558	PN	183 087	PO		PQ	2 917 645		
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QB		QC			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport					QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers					QP		QR		QS		QT			
TOTAL II						QU	2 734 558	QV	183 087	QW		QX	2 917 645		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	3 514 558	ØP	183 087	ØQ		ØR	3 697 645		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>5 ESKY</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES					MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
							1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)					UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières					UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux					VA					
		Autres créances clients					UX	1 244		1 244		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1					
		Personnel et comptes rattachés					UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	1 396		1 396		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN					
		Divers					VP					
		Groupe et associés (2)					VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR					
		Charges constatées d'avance					VS					
TOTAUX							VT	2 640	VU	2 640	VV	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2		3		4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y							
Autres emprunts obligataires (1)					7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)					à 1 an maximum à l'origine	VG						
					à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	113 669	113 669					
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	9 495	9 495					
Personnel et comptes rattachés					8C							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D							
État et autres collectivités publiques					Impôts sur les bénéfices	8E	11 339	11 339				
					Taxe sur la valeur ajoutée	VW	27	27				
					Obligations cautionnées	VX						
					Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	28 524	28 524				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J							
Groupe et associés (2)					VI	251 579	251 579					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					Z2							
Produits constatés d'avance					8L							
TOTAUX							VY	414 631	VZ	414 631		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	12 585	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐					
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2024					
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	402 697				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB					
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	0	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	0					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW				
	Amendes et pénalités			WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY					
	Impôt sur les sociétés									Y7	134 233				
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8				
					- imposées au taux de 0%						ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs				- Plus-values nettes à court terme						WN				
					- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW		WQ			
										Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
TOTAL I										WR	536 930				
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.												WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.												WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV				
					- imposées au taux de 0 %						WH				
					- imposées au taux de 19 %						WP				
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW				
					- imputées sur les déficits antérieurs						XB				
					Autres plus-values imposées au taux de 19%						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A		)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer											ZY			
	Majoration d'amortissement											XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV		S.I.I.C. (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		)	XG			
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
			Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2			
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.								Bénéfice (I - II)		XI	536 930				
								Déficit (II-I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)												XL	0		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	536 930	XO			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	

PROJET

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>5 ESKY</u>										Néant ☐					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	2 381 180		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0			
									- Autres réserves	ZD	0				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	368 680			Dividendes		ZE	0				
	Prélèvements sur les réserves			ØE	0			Autres répartitions		ZF					
	Total I			ØF	2 749 860			Report à nouveau		ZG	2 749 860				
										Total II		ZH	2 749 860		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ				
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT			
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ			
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	36 629		
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	2 281		
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	38 910		
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	3 211		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		)	9Z	46 681		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	49 892		
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	120 407			
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	7 184			
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	0			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS				
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	5.75			
	Numéro de centre de gestion agréé			XP				Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA				Plus values à 15%		JK		Plus values à 0%		JL	
								Plus values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD				Plus values à 15%		JN		Plus values à 0%		JO	
								Plus values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale										JH		N° SIRET société mère		JJ

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY					Néant ☒		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

PROJET

45 / 56

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>5 ESKY</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2024
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>5 ESKY</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 5 ESKY		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
Déclaration des effectifs			
Effectifs moyens du personnel :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
Calcul de la valeur ajoutée			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	813 686
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
Total 1		OX	813 686
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
Total 2		OM	2
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	-2 111
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	41 021
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
Total 3		OJ	38 911
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	OG 774 777
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	774 777
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	813 686
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY - GZ	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Date de cessation		HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [5 ESKY - SIREN : 485239529]					Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	8 500	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SC	Dénomination	CLEMENT HOCHÉ		
N° SIREN (si société établie en France)	449448109	% de détention	16.67	Nb de parts ou actions	1 667
Adresse : 4 Rue du Marché Saint-Honoré 75001 PARIS FRANCE					
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLO JO		
N° SIREN (si société établie en France)	331980300	% de détention	16.67	Nb de parts ou actions	1 667
Adresse : 53 Rue d'Antibes 06400 CANNES FRANCE					
Forme juridique	SAS	Dénomination	2IMA		
N° SIREN (si société établie en France)	423157593	% de détention	35	Nb de parts ou actions	3 500
Adresse : 5 Rue de la Balance 31000 TOULOUSE FRANCE					
Forme juridique	SARL	Dénomination	AREAL		
N° SIREN (si société établie en France)	451800502	% de détention	16.66	Nb de parts ou actions	1 666
Adresse : 4 Rue du Marché Saint-Honoré 75001 PARIS FRANCE					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	LAFFITE				
Nom marital	LAFFITE	% de détention	15	Nb de parts ou actions	1 500		
Naissance : Date	11/05/1971	N° Département	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	FRANCE
Adresse : RUE BASSILOUR 64210 BIDART FRANCE							

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 5 ESKY - SIREN : 485239529		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : 5 ESKY	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 485239529	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 5 ESKY

SIREN : 485239529

Attestation produite le 14/02/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

PROJET

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2024



N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
5 ESKY - SIREN : 485239529			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	GESTION IMMOBILIERE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	536 930	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐			
	Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4				
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre :					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre :					☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné ☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
FIDEXIOM 45 AV CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☐		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a		640 115		
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i		625 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j		15 115		
Montant des revenus répartis						Total (a à h)		640 115		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										

FIDEXIOM

Expertise comptable – Audit – Conseil